

<http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article302>



# Règlement du service de restauration

- Pratique -



Publication date: vendredi 14 juin 2024

---

Copyright © Collège Charles Rivière - Tous droits réservés

---

## Règlement du service de restauration

---

Le service de restauration du collège est géré par le Conseil Départemental du Loiret.  
Vous trouverez ci-dessous le règlement qui s'applique à l'ensemble des collèges.

<http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-charles-riviere-olivet/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **REGLEMENT INTERIEUR DEPARTEMENTAL DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**